

Conditions générales de ventes
Applicables au 1^{er} janvier 2011, modifiables sans préavis

Article 1 : Définition

Aidecllic-Informatique est une société spécialisée dans la conception et la maintenance de site Internet pour les particuliers et les associations. Le contrat (oral ou écrit) engage le client (ou son représentant légal) et Aidecllic-informatique, création de site web, assistance et formation informatique à domicile, auto-entreprise créée le 1^{er} juillet 2010 dont le siège social est situé au 4 rue Getten 31500 TOULOUSE - code APE 6202A - SIRET 523 179 661 00013

Article 2 : Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles Aidecllic-Informatique délivre ses prestations. Ces prestations consistent à la création et maintenance de site web, à la mise en conformité W3C des pages internet déjà créées, formation à la mise à jour du site web. Cette liste n'est pas exhaustive, Aidecllic-Informatique se réserve le droit de la modifier et/ou compléter. Les présentes conditions générales de vente pourront être complétées par des conditions particulières qui seront annexés.

Article 3 : Application des conditions générales de vente

Toute prestation de la société Aidecllic-Informatique est soumise aux présentes conditions générales de ventes. Les présentes conditions générales de prestations de services sont portées à la connaissance du client par lien sur toutes les pages du site internet <http://www.christinefagalde.fr/aidecllic-site/>. Un exemplaire de ces conditions est présenté au client avant toute prestation. En conséquence, toute acceptation de commande de la part du client entraîne l'acceptation des présentes conditions sans réserve ou restriction.

Article 4 : Accès aux services et prise de commande

Nos conditions générales de vente s'appliquent à toutes nos prestations. Lors d'un premier rendez-vous, un devis est établi afin de fixer les conditions essentielles d'un éventuel contrat. Si le client accepte le devis, il devra en confirmer les termes par une commande ferme et définitive, par écrit. En signant le devis le client accepte sans réserve nos conditions de vente. Les commandes sont fermes après délai de rétractation légale ou sauf avis contraire de notre part sous huitaine à compter de la réception du devis daté, signé et accompagné du montant de l'acompte. Le devis fait office de bon de commande une fois signée et l'acompte réglé. Le concepteur confirmera et validera par écrit la commande. Toute commande qui ne sera pas acceptée par écrit par le concepteur sera considérée comme nulle et non avenue. Le contrat est conclu pour une période déterminée précisée sur le devis.

Article 5 : Tarifs applicables

Les tarifs applicables aux prestations d'Aidecllic-Informatique sont portés à la connaissance du Client via le site <http://www.christinefagalde.fr/aidecllic-site/> ou sur simple demande de sa part. Les parties conviennent qu'Aidecllic-Informatique peut, de plein droit, modifier ses tarifs sans autre formalité que d'en informer le client. Les tarifs des prestations de la création de site sont mentionnés dans le devis. Le tarif des prestations concernant l'hébergement et le nom de domaine sera en fonction du prix demandé par l'hébergeur pour cet hébergement. Le concepteur ne peut être tenu responsable des augmentations éventuelles. En cas de hausse des tarifs, la modification correspondante sera notifiée au client au moins un mois avant sa date d'application. A défaut de contestation par le Client de ces nouveaux tarifs dans le respect du délai indiqué ci-dessus ceux-ci seront réputés avoir été définitivement et irrévocablement acceptés par le client. Un devis sera effectué avant toute prestation et après le cahier de charges rédigées par Aidecllic-Informatique et le client. La facture est établie dès l'acceptation de ce devis.

Article 6 : Conception du site – cahier des charges

La demande du client doit être conforme à la législation en vigueur. Il est convenu entre les parties que le concepteur et le client procéderont à la rédaction d'un cahier des charges qui précisera les besoins du client et décrira les caractéristiques du site, ses fonctionnalités, le calendrier des travaux, le style de la ligne graphique, les logiciels utilisés. En commun accord entre les parties, le site sera réalisé sur la base du cahier des charges réalisé. Une maquette graphique du site sera présentée avant réalisation. La maquette est validée par le client, le concepteur s'engageant à prendre en compte ses remarques ou réserves éventuelles, selon conditions particulières si nécessaire. Les observations devront être faites par écrit au concepteur qui s'engage à effectuer les corrections nécessaires ; Le concepteur s'engage à réaliser les pages du site du client, sur la base de l'ensemble des éléments visuels et textes que le client fournira. Toute autre demande non prévue expressément dans les conditions particulières sera soumise à étude et fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Aidecllic-Informatique se réserve le droit d'insérer en bas de la page d'accueil du client et de façon discrète : création Aidecllic-Informatique avec un lien sur le site de son entreprise.

Article 7 : Réception du site

Les parties effectueront un contrôle de conformité du site web aux spécifications techniques définies par le concepteur ainsi qu'à la maquette. Ce contrôle, dès qu'il sera satisfaisant, donnera lieu à la signature par les parties d'un procès verbal de réception définitive du site web. Le concepteur garantit la conformité du site web aux spécifications de la maquette et aux spécifications techniques ainsi qu'aux besoins du client, tels que précisés dans le cahier des charges. Aidecllic-Informatique possède une copie de sauvegarde du site daté du jour de la réception du site en cas d'anomalie technique au niveau de l'hébergement uniquement.

Article 8 : Le référencement

Le concepteur entamera une déclaration manuelle auprès des principaux moteurs de recherches (Google, Yahoo, AltaVista..) ainsi qu'éventuellement auprès d'une certaines quantités d'annuaires selon la demande du client. Il ne peut être tenu responsable des réactions de ces sociétés. Le concepteur met en place dans le code source des pages d'un certain nombre de mots clés permettant aux moteurs de recherche d'indexer le site. Il s'agit ici pour Aidecllic-Informatique d'une obligation de moyens et non de résultats. Aidecllic-Informatique ne saurait garantir la présence effective du site du client dans les moteurs et annuaires.

Article 9 : Réservation du nom de domaine

Aidecllic-Informatique pourra effectuer pour le compte du client toutes les démarches de réservations de noms de domaine auprès des organismes compétents, tels que définis aux conditions particulières. Le client devra régler à son échéance l'intégralité des droits exigibles pour l'acquisition ou le renouvellement des noms de domaines précédemment désignés. Aidecllic-Informatique n'agira alors qu'en qualité d'intermédiaire technique après des organismes de nommage, les conditions générales de vente de ces organismes s'appliquent donc. Le client est propriétaire du nom de domaine réservé pour lui. Aidecllic-Informatique s'engage à tout mettre en œuvre auprès des organismes compétents pour procéder à l'enregistrement du nom de domaine choisi mais ne souscrit à ce titre aucune obligation de résultat. Le client devra avoir effectué préalablement une recherche d'antériorité, ayant pour objet de vérifier que le/Les noms de domaine sélectionnés ne sont ni une marque déposée, ni une dénomination sociale ni une enseigne, ni toute autre dénomination ayant une antériorité, qu'il est titulaire d'un droit de propriété ou d'une licence sur le/les noms de domaine choisis et qu'il décharge Aidecllic-Informatique de toutes responsabilités à ce titre ; Le client est seul responsable du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement. En aucun cas Aidecllic-Informatique ne saurait être tenu pour responsable à quelques titres que ce soit de recours, amiables ou

contentieux, dont le client pourrait faire l'objet consécutivement à l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

Article 10 : Hébergement du site :

Dans le cas où le client prend en charge l'hébergement de son site, il devra fournir le nom, l'adresse du site de l'hébergeur et les codes pour permettre au concepteur de mettre le site en ligne.

Dans le cas où le concepteur se charge de l'hébergement :

Aidecllic-Informatique fera appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites internet pour la location annuelle d'un espace disque sur le serveur afin d'héberger le site du client. Le client devra régler à leurs échéances l'intégralité des droits exigibles pour l'hébergement de son site Internet prévu aux conditions particulières.

Le concepteur ne pourra en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement. Dans une telle hypothèse, le client accepte également le contrat de la société d'hébergement choisie conjointement avec le concepteur.

Aidecllic-Informatique se dégage de toute responsabilité en cas d'inaccessibilité ou de perte de contenu du site du client. Aucune compensation ne sera octroyée en cas de panne du serveur ou de perte de données. Aidecllic-Informatique pourra en cas de problèmes sur le site, rétablir la dernière sauvegarde du site ou de la base de données effectuée à la demande expresse du client. La périodicité des sauvegardes est définie aux conditions particulières et font l'objet d'une facturation annuelle. La responsabilité de la gestion du serveur relève uniquement de la société d'hébergement. Le client déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'introduire un virus ou autre système informatique néfaste sur le serveur loué. Le concepteur décline toute responsabilité en cas d'infection du serveur par le client.

Article 11 : Paiement des prestations et pénalités

Le paiement peut s'effectuer en espèces, par virement, chèque bancaire ou postal.

Pour les prestations de maintenance, le paiement peut s'effectuer par virement bancaire mensuel ou par chèques.

Pour les prestations hors contrat supplémentaires : le paiement s'effectue à la livraison de chaque réalisation.

A la signature du présent contrat, le client s'engage à verser un acompte de 50% de la somme totale.

La somme totale due, dans sa totalité sera à verser trois jours avant la mise en ligne du site.

La commande ne sera pas validée avant paiement de l'acompte.

A défaut de respecter ces conditions de règlement, Aidecllic-Informatique se réserve la possibilité de suspendre ses prestations sans que le client puisse se prévaloir d'un éventuel recours. La mise en application de cette clause de dispense pas du règlement des factures dues.

En cas de non règlement des sommes dues, le bénéficiaire se verra appliquer des pénalités de retard, d'un montant équivalent à 10% des sommes dues, par tranche de 5 jours.

Dans le cas d'un retard de paiement, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, (l'article 3-1 alinéa 3 de la loi N° 92-1442 du 31 décembre 1992) le Client se verra appliquer une pénalité correspondante à une fois et demie le taux de l'intérêt légal, calculée sur le montant de la totalité des sommes dues ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers, de dossier, de mise en demeure et de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

Article 12 : Maintenance

Cette prestation devra faire l'objet d'une facturation définie en fonction des besoins des parties et décrite au cahier des charges.

Le concepteur s'engage à assurer les corrections techniques à apporter au site concernant les éventuelles anomalies de fonctionnement du site et notamment : conformités des liens hypertextes par rapport au cahier des charges et bon fonctionnement des installations faites par le concepteur. Cette maintenance sera assurée pendant une durée d'un an après la mise en ligne du site sans facturation supplémentaire, exceptée pour la correction des fonctionnalités ajoutées par un tiers en cours d'année, à concurrence de maximum 1h de travail par mois.

Le concepteur peut assurer au client une maintenance consistant à la mise à jour de son site des pages déjà existantes : l'ajout de textes d'actualité, gestion de newsletter, modification régulière d'images,

ajout de photos dans une galerie d'images. Si les parties décident d'opter pour cette maintenance, elle s'engage à s'entendre sur un devis indépendant des présents ou sur un descriptif détaillé prévu au cahier des charges et comprenant les détails techniques et la périodicité de la maintenance requise ainsi que son coût.

Seul le webmaster pourra rajouter du contenu, et ce, toujours sous la responsabilité du client.

Cette maintenance ne prend pas en charge des modifications concernant les programmes informatiques, des pages supplémentaires, ajouts de formulaire, de livre d'or, ou le design graphique (logo création d'images.) qui feront l'objet d'un devis supplémentaire à la demande.

Article 13 : Sauvegarde et archivage des données

Tous les documents ou éléments de fabrication remis par le client seront remis au client à la fin de la réalisation du site. Le concepteur n'est pas tenu de conserver au-delà d'un mois après la mise en ligne ces éléments de fabrication.

Le concepteur s'engage à procéder à une sauvegarde du site et de son contenu suivant la périodicité prévue aux conditions particulières.

Toutefois le client devra sauvegarder l'ensemble des textes qu'il apportera à son site et à la sauvegarde de la base de données.

Le concepteur ne peut être tenu pour seul responsable en cas de perte de ces derniers. Un dysfonctionnement survenant juste avant une sauvegarde pourrait entraîner la perte des textes insérés depuis la dernière sauvegarde.

Aucune responsabilité du concepteur ne pourra enfin être retenue en cas de perte des dites données ou en cas de mauvais fonctionnement du site du client lorsque cette perte ou de dysfonctionnement aura été occasionné par un usage non-conforme du site ou par un cas de force majeure.

Le concepteur prend en charge la correction des erreurs et le remplacement défectueux, ainsi que la reconstitution des fichiers du site web endommagés.

Le concepteur ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre de la destruction accidentelle des données du client, celui-ci s'obligeant à les sauvegarder.

Article 14 : Support technique

Aidecllic-Informatique offre un support technique par email (contact@aidecllic-informatique.fr) et par téléphone (06.14.33.15.27), gratuit et limité à un nombre raisonnable de messages ou d'appel par mois. Le support technique concerne uniquement l'utilisation du site dans le cas où toutes les prestations ont été réglées en totalité, pendant toute la durée du contrat.

Le service téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Le service mail est ouvert en permanence sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau, le week-end et jours fériés.

Pour une assistance physique à domicile, la prestation sera facturée au taux horaire en vigueur.

Article 15 : Les droits d'auteur

Les textes ou documents transmis pour l'élaboration du site et de sa mise à jour sont la propriété exclusive de leurs auteurs et ne peuvent être réutilisés, même à titre non public et non commercial, qu'avec l'accord écrit de l'auteur.

Le client s'engage à fournir uniquement des images, textes, vidéos et documents de toute nature dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits, lui permettant de conclure le présent accord et que celui-ci n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de tiers.

Les images et les textes dont le client est l'auteur ne pourront pas être protégés contre la reproduction par des tiers à cause des techniques informatiques.

Le client autorise Aidecllic-Informatique à effectuer des traitements informatiques pour optimiser les images fournies, sans toutefois en modifier la teneur ou le sens sans son autorisation.

Le concepteur reste seul propriétaire des droits de reproduction de ses créations internet résultant notamment de la propriété littéraire et artistique. Toute représentation ou reproduction même partielle faite sans autorisation est illicite.

Article 16 : Moralité et respect des lois des règlements et des droits des tiers

Si le client présente sur son site des éléments immoraux, en apparente violation des lois, des règlements ou des droits des tiers, le concepteur à la possibilité d'interrompre immédiatement sa prestation.

Les sommes dues au titre du présent contrat seront alors immédiatement exigibles.

Le concepteur se réserve le droit de refuser texte, illustration et en général tous contenus qui sont contraires aux bonnes mœurs ou en infraction avec la législation.

Article 17 : Loi informatique et liberté

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom à considérer comme confidentiels pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord ni les divulguer à qui que ce soit.

Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et ses décrets d'application, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant. Toute demande est à adresser au siège social d'Aidecllic-Informatique 4 rue GETTEN 31500 TOULOUSE ou par mail contact@aidecllic-informatique.fr en indiquant nom, prénom et adresse et une preuve d'identité.

Les fichiers informatiques élaborés à partir des données personnelles que vous nous confiez font et feront l'objet d'une déclaration auprès de la commission national informatique et libertés (CNIL).

Article 18 : Obligations De Aidecllic-Informatique

Aidecllic-Informatique s'engage à concevoir et mettre en ligne le site internet.

Suivant la demande du client, Aidecllic-Informatique s'engage à procéder à l'enregistrement du/des noms de domaines du client sous réserve des disponibilités, le client le déchargeant de toutes responsabilités au regard du droit des marques, le concepteur n'étant pas habilité pour réaliser des recherches d'antériorité.

Aidecllic-Informatique s'engage à adapter le site de manière à ce qu'il ait une présentation identique quelque soit le navigateur utilisé.

Aidecllic-Informatique s'engage à fournir sur CD, après paiement de la totalité des sommes dues, les fichiers sources du site (page PHP, html, images, base de données...), les codes d'accès au serveur et à l'interface d'administration de la base.

Aidecllic-Informatique s'engage à assurer la maintenance aux conditions prévues.

Aidecllic-Informatique s'engage à fournir les moyens humains et/ou techniques nécessaires à l'exécution des prestations décrites en préambule des présentes conditions générales de vente.

Aidecllic-Informatique s'engage à intervenir dans les meilleurs délais. Cependant, les délais sont fournis à titre indicatif, et tout retard et/ou report de la date et/ou de l'heure de l'intervention ne pourra donner lieu à aucun dédommagement, remboursement, ou annulation de la part du client.

Article 19 : Obligations du client

Le client s'engage à respecter les présentes conditions générales de vente.

Dans un souci de qualité et de rapidité des prestations, le client s'efforcera de fournir à Aidecllic-Informatique le maximum d'informations détaillées nécessaires à la création et l'hébergement du site internet. La création du site ne sera réalisée dans un délai fixé à la commande qu'à compter du moment de la réception de toutes les informations nécessaires à cette réalisation.

Le client autorise Aidecllic-Informatique à utiliser son nom et son logo ainsi que celui des produits référencés pour la promotion de son site.

Les informations diffusées sur le site internet par le client après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le client s'engage à fournir à Aidecllic-Informatique des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le client s'engage à réactualiser ces données le cas échéant.

Le client assume toute responsabilité pour les préjudices résultant d'une violation des droits d'auteur ou de reproduction appartenant à un tiers. En aucun cas, Aidecllic-Informatique ne saura être tenu responsable du contenu du site

Le client s'engage à tenir à disposition de l'intervenant, l'ensemble des documentations techniques et/ou commerciales (manuels, CD, DVD, licences, mots de passe...) dont l'intervenant de Aidecllic-Informatique aurait besoin pour la bonne exécution de sa prestation.

Le client s'engage à effectuer toutes les déclarations obligatoires auprès de la CNIL relative à l'utilisation de son site Internet.

Article 20 : Limites de responsabilités

D'une manière générale, Aidecllic-Informatique ne pourra être imputée d'aucun préjudice financier et/ou marchand et /ou moral d'aucune sorte pour quelle que raison que ce soit suite à l'exécution d'une prestation requise par le client.

Le concepteur ne saurait être tenu responsable de la contamination par virus des données et/ou logiciels du client dont la protection incombe à ce dernier ; des intrusions malveillantes de tiers sur le site du client, le mauvais fonctionnement des équipements ou le non savoir faire du client, de problèmes liés au réseau téléphonique ou à internet, le non acheminement de courriers électroniques ou articles de forum, les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et toute information à caractère sensible pour le client.

Compte tenu de la complexité des réseaux mondiaux, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des utilisateurs, le prestataire ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des vitesses d'accès ou difficulté d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissements externes.

Le concepteur ne saurait être tenu responsable du non fonctionnement de tout ou partie du site internet.

Le concepteur ne saurait être tenu responsable des dégâts accidentels ou volontaires causés par des tiers au client du fait de sa connexion à Internet.

Lorsque le client a la possibilité de modifier lui-même le contenu de son site, il engage seul sa responsabilité par rapport aux lois en vigueur concernant la légalité du contenu. En aucune façon, le concepteur du site ne pourra être tenu responsable du contenu de ce site. Il ne pourra en outre n'être demandé aucune réparation et dommages et intérêts au titre d'un éventuel préjudice moral et financier subit.

Les parties ne sont pas responsables pour tout retard ou inexécution, en cas de force majeure et notamment en cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, grèves, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics ou privés.

Le client est responsable de l'usage de son login et de son mot de passe, toute connexion effectuée en utilisant ces login et mot de passe sera réputée l'avoir été par le client.

Le client reconnaît que les données circulant sur Internet ne sont pas à l'abri de détournements éventuels. De ce fait, les communications de mots de passe, code confidentiel et d'une manière générale toutes les informations sont faites à ses risques et périls. Le concepteur ne saurait être tenue responsable de la perte, du vol ou de la diffusion des codes d'accès client

Article 21 : Sous-traitance

Aidecllic-Informatique pourra avoir librement recours à la sous-traitance pour tout ou partie des prestations demandées. Il s'engage à présenter le sous traitant au client et à solliciter et obtenir de ce dernier l'agrément du sous traitant présenté. Il s'engage à informer le client du type de travail confié au sous traitant. Le concepteur demeurera responsable à l'égard du client de l'exécution des obligations découlant du présent contrat.

Article 22 : Durée du contrat

Création de site : Le présent contrat est signé pour une durée qui court du jour de la signature des présentes pour expirer à la fin de la mise en ligne du site, sous réserve que le client fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges.

Le client ne peut exiger d'Aidecllic-Informatique ni la livraison de la commande à la date prévue, ni indemnité de quelque nature que ce soit. Le client reste redevable de la somme prévue.

Maintenance du site : le concepteur assurera une maintenance du site pendant une durée d'un an à compter de la mise en ligne du site aux conditions prévues dans le contrat.

A l'issue de cette période concernant la maintenance, chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception 3 mois avant la date anniversaire du contrat.

A l'expiration de cette période d'un an, le contrat se renouvellera par tacite reconduction et par période de 12 mois.

Toute période de facturation entamée est due.

Article 23 : Garantie

Aidecllic-Informatique offre une garantie à vie sur les sites créés par lui contre tout bug mentionné ci-après :

La garantie s'applique pour tout problème survenant au sein d'une page et entraînant le non affichage ou l'affichage incomplet de la page

La garantie s'applique uniquement au site d'origine livré par Aidecllic-Informatique dont les paiements sont à jour.

Toutes modifications apportées par un tiers entraînent l'annulation totale de cette garantie : installation du site, déplacement des pages à l'intérieur du site, modifications d'un fichier, d'un code...

La garantie ne s'applique pas pour tout problème dû au dysfonctionnement du serveur, aux problèmes de connexion, de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau.

Article 24 : Annulation de l'intervention, rétraction, contestation

Aidecllic-Informatique s'engage à prévenir le client plus de 24 heures à l'avance par téléphone d'un empêchement pour convenir d'un nouvel horaire.

Pour le cas où le client souhaiterait annuler une intervention convenue avec Aidecllic-Informatique, le client dispose d'un délai de 24 heures avant la date et l'heure du rendez-vous afin de résilier celui-ci par téléphone au 06 14 33 15 27. Dans le cas où le client ne prévient pas 24 heures à l'avance, l'intervention sera due entièrement.

Si pour quelques raisons que ce soit le Client décide d'annuler sa commande, l'article L121-20 du code de la consommation énonce que tout consommateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités.

Si le client se rétracte alors que sa commande est en cours de réalisation, un minimum de facturation sera appliqué en fonction du travail de recherche et d'élaboration effectué par le concepteur. L'acompte perçu après la signature du bon de commande sera déduit du montant total à régler. Il ne sera en aucun cas remboursé, même si les frais de recherches et d'élaboration sont inférieurs à son total.

Seules les factures payées peuvent donner droit à contestation. Les réclamations éventuelles doivent nous parvenir au plus tard 8 jours après la fin de la prestation. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client.

Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

Toute contestation sera de convention expresse de la compétence des tribunaux dont dépend le siège social d'Aidecllic-Informatique.

Les contrats périodiques peuvent être dénoncés au moins un mois avant leurs dates d'échéances.

Article 25 : Résiliation du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée par les parties.

A l'issue de la durée fixée précédemment, les parties seront libérées de leurs obligations respectives.

L'une ou l'autre des parties pourra résilier le présent contrat par lettre recommandée avec accusé de réception sans préavis. La résiliation prendra effet 10 jours après réception par Aidecllic-Informatique du courrier de résiliation du client. Ce type de résiliation n'ouvre droit à aucun remboursement et ne dégage en aucun cas le client de son devoir de payer les sommes dues par les factures émises par Aidecllic-

Informatique avant la signification de la résiliation du contrat par le client

En cas de non respect par l'une des parties de l'une quelconque des ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure demeurée infructueuse, par lettre recommandée avec avis de réception précisant les fautes contractuelles reprochées. Ce type de résiliation n'ouvre droit à aucun remboursement et ne dégage en aucun cas le client de son devoir de payer les sommes dues.

Tout défaut de retard de paiement de la part du client ainsi que le non respect des obligations au titre des présentes conditions générales entraîne une suspension automatique des services.

Le client est averti par lettre recommandée et un montant de 30 euros lui sera facturé à titre de frais de dossier pour la facture concernée.

La résiliation du contrat est encourue de plein droit trente jours après mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse.

Article 26 : Litiges et Attribution de compétence.

Aidecllic-Informatique est à l'écoute pour toutes réclamations ou contestations de la part du Client considéré comme étant de bonne foi, en vue de composer une solution amiable.

Tout différend pouvant survenir entre le client et Aidecllic-Informatique qui n'aurait pu être réglé à l'amiable relèvera de la compétence des Tribunaux du Siège social Aidecllic-Informatique.

Si une stipulation des présentes conditions, ou l'application d'une telle stipulation au client ou à Aidecllic-Informatique était considérée par un tribunal compétent comme contraire à une loi applicable, les autres stipulations des présentes conditions générales resteraient en vigueur et seraient interprétées de façon à donner effet à l'intention des parties, telles qu'exprimée à l'origine. Il est convenu que si une clause des présentes Conditions était réputée nulle, les autres clauses conserveraient leur plein et entier effet.

Le présent contrat peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties et par lettre recommandée avec accusé de réception, sous réserve d'un préavis d'un mois. En cas de litige important sur l'application du présent contrat, d'un commun accord, les parties devront désigner un tiers arbitre.